

Les Aroéven militent

Pour une école, un centre de vacances, des loisirs qui, dans le respect de la liberté d'autrui, forment au jugement et à l'esprit critique. **Respect**

Pour une relation adulte/jeune fondée sur le respect mutuel et la confiance. **Citoyenneté** **Solidarité**

Pour des jeunes responsables citoyens et acteurs dans la société. **Démocratie**

Pour des adultes, conscients de leur responsabilité éducative et capables d'accompagner les initiatives des jeunes. **Laïcité**

ACTIONS

Ecoles
Collèges
Lycées
Institutions
Collectivités territoriales
Associations

PUBLICS

Enfants
Adolescents
Professionnels de l'éducation
Familles
Elus

Les Aroéven et leur Fédération, reconnue d'utilité publique

Association éducative complémentaire de l'école publique
Mouvement d'éducation populaire
Mouvement de recherche et d'action pédagogiques

**Votre partenaire
Educatif**

Mission de service public.
Habilitation à la formation BAFA/BAFD.
Habilitation à la formation professionnelle.
Acteur de l'économie sociale et solidaire.
Partenaire de collectifs.
Accompagnement des jeunes dans leur devenir, scolaire, professionnel et citoyen.
Formation dans et hors l'école.
Développement de formations pour des acteurs de la communauté éducative.
Organisation de centres de vacances, de centres de loisirs, de classes de découvertes et de séjours d'intégration.
Organisation de colloques et de séminaires.
Edition d'outils et de supports pédagogiques.

Les Aroéven sont présentes dans chaque académie et région.

Foéven, Fédération des Aroéven

01 45 88 62 77

contact.foeven@aroeven.fr

www.aroeven.fr

www.vacances-aroeven.fr

www.bafabafd.aroeven.fr

Association éducative complémentaire de l'Ecole publique
Mouvement d'action et de recherche pédagogiques
Mouvement d'éducation populaire

La médiation par les pairs

mettre des mots sur les maux

Agir
Prévenir
S'engager
Développer

Un dispositif de résolution
des conflits pour un
meilleur climat
dans l'établissement

Aroéven

Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale

Finalités de la médiation par les pairs

- **Faire de la lutte contre la violence** l'affaire de tous.
- **Promouvoir le dialogue** pour la résolution des conflits.
- **Prévenir** les incivilités, les petits conflits, la violence scolaire et le harcèlement.
- **Responsabiliser et impliquer les jeunes** dans leur établissement et dans leur parcours scolaire.
- **Améliorer les relations entre jeunes et adultes**, les fédérer autour d'un projet commun.
- **Promouvoir** de nouvelles solidarités.
- **Générer une dynamique nouvelle** dans l'établissement, en favorisant le Vivre Ensemble.

Objectifs de formation

- **Sensibiliser** l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents...) sur l'action envisagée pour une adhésion collégiale.
- **Former et accompagner** les référents adultes pour mettre en place la première équipe d'élèves médiateurs.
- **Développer** les moyens destinés à la pérennisation de l'action en toute autonomie.

Descriptif

L'Aroéven met en place un accompagnement de l'établissement dans la durée.

- 1/ Présentation du concept de médiation, des objectifs et des outils pédagogiques.
- 2/ Diagnostic des besoins de l'établissement et présentation d'un plan d'intervention adapté.
- 3/ Constitution et formation de l'équipe pilote et recrutement des élèves médiateurs.
- 4/ Sensibilisation.
- 5/ Formation des élèves médiateurs autour de modules spécifiques d'intervention et de communication.
- 6/ Mise en oeuvre du calendrier des permanences de médiation.
- 7/ Suivi, évaluation et apport de méthodologie selon les besoins.

Les médiateurs recherchent avec les élèves en conflit, lors des séances, sans la présence des adultes, un accord de médiation ou une solution alternative. Ils n'interviennent jamais dans la cour de récréation ou dans les situations ad-hoc.

La médiation par les pairs pour les Aroéven, c'est :

- **Instaurer la parole** comme mode alternatif de résolution des conflits.
- **Donner un espace** à la parole au sein de l'établissement, un espace de régulation.
- **Un processus de gestion des conflits**, et non un modèle disciplinaire, mais la médiation n'est pas incompatible avec une sanction.
- **Un projet qui s'établit avec l'implication** de l'équipe de direction, de l'équipe éducative et les parents, l'adhésion de l'ensemble de la communauté scolaire.
- **Sensibiliser** les élèves à la médiation, **former et accompagner** les médiateurs et les référents adultes.
- **Un projet qui s'inscrit dans le temps** et dans la durée, avec pour vocation de responsabiliser les élèves, apaiser le climat scolaire, favoriser de nouvelles solidarités.
- **Redéfinir les relations** entre élèves et entre élèves et adultes.
- Contribuer à remplacer la violence par les mots.

«La médiation est un processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures au conflit et formées, pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant.»

Dans l'établissement

- Les temps de médiation sont communiqués dans un calendrier à tous les élèves. Ils se déroulent dans une salle de réunion.
- Les médiateurs sont des élèves volontaires formés au dialogue, à l'écoute et à la négociation.
- Les adultes référents veillent au bon déroulement des séances.
- Le dispositif permet aux élèves d'évaluer la situation conflictuelle et de travailler dessus pour la résoudre et prévenir de futures situations.

— **La garantie d'un dispositif** associant les équipes éducatives : de la sensibilisation à l'autonomie de la démarche

— **L'assurance d'un accompagnement** de l'équipe éducative et des élèves médiateurs dans la durée

— **Le développement de la co-formation** des adultes et des élèves

— **La consécration de la parole** comme mode prioritaire de résolution des conflits entre les élèves

— **Proximité et expérience de nos équipes** pour répondre aux besoins et aux questions de l'équipe éducative.

Les 
Aroéven